

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2025-19 : Développement Durable _ Achat de matériaux (visserie) pour la fabrication de composteurs _ Choix du prestataire

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2025-04 du Conseil Communautaire en date du 6 février 2025, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à *prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants,*

CONSIDERANT que la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan (CCEPPG) exerce la compétence obligatoire collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers,

CONSIDERANT qu'à ce titre, il lui appartient de développer des dispositifs permettant un tri à la source des bio-déchets, comme notamment la mise en place de sites de compostage partagés,

CONSIDERANT que la CCEPPG a décidé de faire fabriquer 4 kits de 3 bacs à compost en bois et doit donc faire l'acquisition des matériaux, et notamment de la visserie, pour les faire réaliser,

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette mission et l'analyse des offres,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER l'offre tarifaire de la société Weldom, sise 110 Route d'Orange à VALREAS (84600), portant sur la fourniture de visserie, étant précisé que le coût de la prestation s'établit à 1 042,05 € HT soit 1 250,46 € TTC.

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 25 mars 2025
Le Président,
Pierre-André VALAYER

